

Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents

Travaux de désembâclement de la rivière Aisne

Programme 2 Tranche 1

Compte-rendu de la réunion de chantier du 26 juillet 2016

Lieu :	Au pont de l'Oise, commune de Chavonne à 14h			
Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :		
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable et de ses affluents	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques	NINO MASCITTI SA		
Nom, Prénom:	Organisme :	Présent	Absent	Excusé
TIMMERMAN Philippe	Président du SIGMAA			X
GILET Rémy	Vice-président du SIGMAA	X		
AUBRY Vincent	Union des Syndicats de rivières	X		
MASCITTI Dominique	Entreprise MASCITTI	X		
DEZUROT Raymond	Commune de Bourg-et-Comin	X		
COMPAIN Romain	Chef d'équipe MASCITTI	X		
BOUSSARD François	Agence de l'eau Seine-Normandie	X		
COZETTE Philippe	Conseil départemental 02			X

- Cette réunion de chantier concerne les travaux de désembâclement sur la rivière Aisne (tranche 1). Ces travaux ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise NINO MASCITTI SA – (siège : 6, rue des Bucherons – B.P. 78 – 02 602 VILLERS COTTERETS).

SITUATION ACTUELLE :

- L'entreprise se trouve actuellement sur les embâcles de la commune Oeuilly (361).



DETAIL DES TRAVAUX :

- Les embâcles 499, 474, 361, 345 et 329 sont retirés du lit de la rivière Aisne. Les bois et les déchets anthropiques sont évacués hors zone inondable et dans des filières appropriés.



Embâcles au pont de Chavonne avant travaux



Embâcles au pont de Chavonne après travaux

- Pour l'embâcle 345 (Oeuilly), l'entreprise a bien retiré les 2 saules en amont.
- Pour l'embâcle 329 (Oeuilly), il reste à retirer 2-3 souches qui se trouvent sous l'eau actuellement.
- Pour les embâcles 289-290, le propriétaire des parcelles donne l'autorisation à l'entreprise de passer dans ses pâtures et de réaliser un brulage des amas de bois sur le petit îlot.



Embâcles sur la commune de Bourq-et-Comin

- Lors des intempéries des mois de mai et juin, deux embâcles se sont formés sur la commune de Bourg-et-Comin. Ces derniers entraves plus de la moitié du lit de la rivière c'est pourquoi l'entreprise passera les enlever.



Embâcles 289 sur la commune Pargnan

REMARQUES :

- Une réunion conjointe avec l'ONEMA est prévue ce jeudi afin de trouver une solution à l'embâcle de Neufchâtel-sur-Aisne. La technique serait l'intervention de la pelle depuis le lit de la rivière Aisne.
- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.
- Le suivi de ces travaux fait l'objet de réunions de chantier hebdomadaires. Toute personne qui le souhaite peut y participer.
- Les travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie 40% et le Conseil Départemental de l'Aisne 15%.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de désembâclement, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - M. Dominique MASCITTI – Entreprise MASCITTI 06.12.43.28.43
 - M. AUBRY Vincent – Union des syndicats 03.23.20.36.74

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

- La prochaine réunion de chantier est prévu le **mardi 2 aout 2016 à 9H30**, au pont de l'Aisne à Oeuilly.

Le service technique,